



Vols au cimetière et droit de garde pour grands-parents

Par **amirinas**, le **29/05/2009** à **12:41**

Bonjour,

mon frère est décédé il y a un peu plus de 8 ans. Il était marié à une femme qui n'a jamais voulu intégrer la famille. Mon frère est enterré dans le village où il a vécu avec sa femme et leur fille, à environ 15 kms de la demeure de mes parents. Depuis 8 ans, mes parents (qui vont sur leurs 70 ans) font 2 fois par semaine la route pour aller au cimetière pour y déposer des fleurs et chaque semaine, les fleurs et les vases disparaissent. Nous savons que c'est ma belle-soeur qui les retire mais nous n'avons malheureusement aucune preuve. Quels sont nos recours légaux pour pouvoir arrêter ces vols?

D'autre part, ma belle-soeur refuse que mes parents voient leur petite fille. Il me semble que les grands-parents ont un droit de visite sur les petits-enfants, comment faire valoir leurs droits?

Ma maman est désespérée, elle pleure toutes les semaines.

Je vous remercie d'avance pour toute l'aide que vous pourrez nous apporter.

En attendant de vous lire, je vous souhaite une agréable journée.

Bien respectueusement.